

Le Code du travail en sursis ?

17 octobre 2015

Fondation Copernic



Pour remettre à l'endroit
ce que le libéralisme fait
fonctionner à l'envers.

Le Medef rêve d'un salarié totalement flexible, soumis, sans protection. Ce rêve avance sous le masque souriant du « consensus » et du « dialogue social » entre « partenaires sociaux ». Il convient de dévoiler ce subterfuge.

La négociation collective est et demeure une source indispensable, essentielle au droit du travail. Mais lorsqu'on prétend la substituer à la loi et aux grandes protections du droit du travail, ce n'est plus de dialogue mais de destruction qu'il s'agit.

Cette tendance à la vampirisation de la loi par la négociation collective a déjà permis que de nombreux salariés ne sachent même plus, d'une semaine sur l'autre, à quels horaires ils vont travailler.

Aujourd'hui, il est question de poursuivre, voire de parachever, ce mouvement et d'autoriser la destruction non plus seulement des rythmes de travail et de vie, mais la destruction par accord collectif de la représentation du personnel, du droit du licenciement, et finalement de l'ensemble du droit du travail.

Cette « Note de la Fondation Copernic » a pour objectif d'ébaucher les voies d'une contre-offensive et de redonner toute sa place au débat démocratique sur les droits des salariés.

Lire aussi : [Le Code du travail en sursis ?](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- [Adresse de cet article :](#)
<https://solidaires.org/Le-Code-du-travail-en-sursis>